48e ANNÉE. — N° 16.670

DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an
Gironde et limitrophes 8 50 16 f. 30 f.
France et Colonies... 9 » 17 f. 32 f.
Etranger..... 10 » 20 f. 40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE

numéro 10 c.

JEUDI 21 FÉVRIER 1918
SAINT SÉVERIN
SOLEIL : lever 6 h. 56; couch. 5 h. 37
LUNE : pleine le 25; D. Q. le 5

LA DÉFECTION RUSSE

Les Conditions de l'Allemagne

UN ORDRE DU JOUR DE KRYLENKO

Paris, 20 février. — Effrayés par la force des armes, Lenine et Trotzky ont accordé plus que la diplomatie n'aurait obtenu. Au lieu de la paix honorable, c'est la paix pangermaniste avec le démembrement de la grande Russie, la négation de tous les principes chers aux maximalistes et le paiement d'une indemnité formidable. Voilà ce que Trotzky, Lenine et leurs partisans ont fait de leur pays et dans quel abîme ils l'ont conduit.

Voilà où mènent les propagandes pacifistes.

Devant la perspective de reprendre les armes, la Russie, contaminée par l'anarchie, a préféré se livrer à ses envahisseurs, car il n'est pas douteux que, sauf une infime minorité dont le patriotisme n'est point mort, la grande masse ignorante et trompée du peuple russe ne voulait plus se battre.

Il faut reconnaître que nos ennemis ont su habilement profiter des circonstances. La soumission du maximalisme entraînera sans doute celle de la malheureuse Roumanie.

Confirmation de la Capitulation

Stockholm, 20 février. — A la suite de la communication adressée au gouvernement de l'empire allemand par le Soviet des commissaires du peuple, la station radio-télégraphique de Tsarskoié-Sélo a reçu mardi, à sept heures, le télégramme suivant :

« Au Soviet des commissaires du peuple.

» Le télégramme de Tsarskoié-Sélo adressé le 19 février, à huit heures douze du matin, à Kœnigswusterhaujsen, et signé Ulianoff Lenine et Trotzky, a été transmis au gouvernement impérial. En l'absence de toute signature authentique, ce télégramme ne saurait être considéré comme un document officiel. C'est pourquoi je donne pleins pouvoirs pour demander au Soviet des commissaires du peuple d'attester par écrit l'authenticité de ce radiogramme, attestation qu'il conviendra de faire parvenir au commandement allemand à Dvinsk.

» Général HOFFMANN. »

Le Soviet des commissaires du peuple déclare qu'il envoie aujourd'hui de Pétrograd un courrier à Dvinsk, qui remettra au gouvernement allemand le texte de son télégramme revêtu des signatures authentiques du président du Soviet des commissaires du peuple Lenine et du commissaire du peuple aux affaires étrangères Trotzky.

Ce qu'exige l'Allemagne

Londres, 20 février. — D'après des dépêches de Pétrograd, Trotzky a annoncé au comité exécutif bolchevik que les conditions de la paix allemande, outre la rétention de la Pologne, de la Lithuanie, de Riga et des îles Moon, comportaient le versement d'une indemnité de 20 milliards de francs probablement en or.

Une Proclamation de Krylenko aux Armées

Pétrograd, 20 février. — Le gouvernement maximaliste russe annonce que la proclamation suivante du généralissime Krylenko a été lancée aux quartiers généraux et sur tous les fronts.

Le conseil des commissaires du peuple a offert à l'Allemagne de signer la paix immédiatement. Je donne l'ordre que partout où les Allemands seront rencontrés en masse des pourparlers soient engagés avec les soldats allemands pour leur proposer de s'abstenir de se battre. Si les Allemands refusent, vous devrez alors leur opposer toute la résistance possible.

» KRYLENKO. »

Les Armées allemandes en marche vers l'Est

Genève, 20 février. — Le Communiqué allemand dit :

« Depuis Riga jusqu'au sud de Loutsk, les armées allemandes sont en marche dans la direction de l'Est. »

La Paix de l'Ukraine

Fin Tragique du général Ivanoff et du Métropolite de Kiev

Pétrograd, 19 février. — On a annoncé qu'au cours des combats de la région de Kiev, le général Ivanoff, ancien commandant en chef sur le front sud-ouest, ainsi que le métropolite de Kiev ont été tués « accidentellement ». Suivant une autre version, le général et le métropolite auraient été assassinés.

Les Maximalistes refusent des Passeports pour Stockholm

Berne, 19 février. — On apprend ici de bonne source que les trois délégués des partis socialistes non bolcheviks qui voulaient se rendre à la Conférence socialiste de Stockholm, si elle avait eu lieu, après la Conférence socialiste de Londres, se sont vu refuser les passeports par le gouvernement maximaliste de Pétrograd.

Ce refus s'applique à MM. Roussanoff, Ehrliche et Homline, délégués des partis socialistes révolutionnaires et socialiste démocrate.

Il est inutile d'ajouter que la décision du gouvernement maximaliste a provoqué la plus grande émotion dans les groupes socialistes auxquels appartiennent les délégués qui ont été l'objet de cette mesure, et qui s'apprêtent à protester énergiquement auprès de leurs amis politiques dans tous les pays.

Alexeieff bat en Retraite

Pétrograd, 14 février (retardée). — Le général Alexeieff s'est avancé sur Voronège, au sud-est de la Russie, mais a été repoussé et est en pleine retraite sur Novotcherkask. Ses autres armées, qui ont tenté de s'avancer sur Taganrog et Ekaterinoslav ont été également défaites par les bolcheviks.

En Pologne

Lemberg manifeste contre le Morcellement de la Pologne

Bâle, 20 février. — Une grande manifestation a eu lieu lundi à Lemberg. Le travail a été partout suspendu, les écoles, les Universités et les magasins ont été fermés. Une foule énorme a rempli les églises et s'est rendue sur le lieu de la réunion pour écouter les discours de protestation contre la session du gouvernement de Cholm, que prononcèrent les orateurs de tous les partis. De nombreux cortèges ont parcouru la ville, chantant des hymnes polonais et réclamant l'union intégrale du royaume de Pologne et de toutes les régions peuplées de Polonais.

Représailles allemandes

Bâle, 20 février. — La « Gazette de Francfort » annonce que les autorités allemandes ont fait d'énergiques remontrances au conseil de la Régence polonaise, au ministère et au Conseil municipal de Varsovie, pour leurs protestations contre la paix de l'Ukraine. Elles ont suspendu le journal officiel polonais (le « Moniteur de la Pologne »), dont le premier numéro a paru il y a seulement quelques jours.

L'Empereur d'Autriche refuse la Démission des Ministres polonais

Bâle, 20 février. — Un rescrit impérial, adressé au président du conseil M. Seidler, déclare ne pas donner suite aux demandes de demission du ministre de l'instruction publique, M. Cwiklinki, et du ministre Twardowiski, et les assurant de la confiance du souverain.

Nouvelle entrevue du Kaiser et de l'Empereur Charles

Berne, 20 février. — Une nouvelle rencontre du kaiser et de l'empereur Charles a été projetée. Les deux souverains examineraient la situation générale et la question de la Pologne.

La Solution austro-polonaise serait abandonnée.

Genève, 20 février. — La lecture de la presse allemande donne l'impression que la solution austro-polonaise est maintenant définitivement abandonnée. Dans un article évidemment officieux, la « Gazette de Cologne » demande au gouvernement de prendre des garanties militaires sérieuses contre les Polonais. Le « Moniteur officiel » polonais a été suspendu pour avoir publié sans autorisation préalable et sous une forme inadmissible une protestation du conseil de régence polonais.

Les Conditions de l'Ultimatum des Bolcheviks à la Roumanie

Stockholm, 20 février. — Selon une dépêche de Pétrograd 16 février, qu'il convient de n'accueillir que sous réserve, le conseil des commissaires du peuple aurait adressé à la Roumanie un ultimatum expirant le 17 février au matin, et comprenant les points suivants : l'évacuation immédiate de la Bessarabie; la restitution du matériel pris aux Russes; le libre passage des troupes russes vers la Russie; l'extradition du général Tcherbatcheff et des coupables de l'assassinat de l'étudiant Rochal, de Cronstadt.

Les Affaires en Cours

Bruits d'Arrestations

Paris, 20 février. — Des bruits d'arrestations ont couru hier. On donnait des noms, des noms — trop nombreux vraiment. On rattachait les mesures nouvelles tantôt à cette affaire-ci, tantôt à celle-là. Naturellement c'est surtout à l'affaire Humbert-Lenoir qu'on donnait une suite... et l'on ne peut savoir de source sûre que ceci : le capitaine Bouchardon a chargé M. Priolet, commissaire du camp retranché de Paris, d'une mission confidentielle.

Caillaux, Cavallini et la Maçonnerie italienne

Naples, 19 février. — Le « Giornale della Sera » apporte dans l'affaire Cavallini-Caillaux quelques nouveaux documents.

Le plus intéressant est une lettre adressée par un dignitaire de la Maçonnerie dissidente écossaise au souverain grand commandeur Ricciardi, en date du 4 janvier 1917. Voici le texte de cette lettre :

« Après le long entretien que j'ai eu hier avec vous, j'ai profondément réfléchi à ce que vous m'avez dit et à ce qui, d'autre part, se dit partout au sujet de la présence de M. Caillaux et sur les démarches de celui-ci en Italie, et actuellement à Naples.

» Le fait me semble avoir une portée beaucoup plus grave que celle que vous avez bien voulu me faire croire. En ce moment sont en question le sort et l'avenir de notre pays; c'est pourquoi toute légèreté est un crime. Donc, je ne crois pas qu'il convienne à l'Institut dont vous êtes le plus haut représentant en Italie d'assumer certaines responsabilités.

» A partir de ce moment, je me déclare libre de tout lien et j'ajoute en outre que j'assumerai, s'il y a lieu, même publiquement, la responsabilité de mon acte. »

L'article du « Giornale della Sera » fournit quelques autres renseignements sur la Maçonnerie dont le souverain grand commandeur était M. C. Ricciardi. Cette Maçonnerie, qui était une section du rite écossais, avait parmi ses dignitaires et membres M. Cavallini, M. Dini, l'ancien préfet Anaratone, le journaliste Mansuotti.

Le 17 janvier 1917, une grande partie des membres de cette Maçonnerie décidèrent de se séparer du groupe Ricciardi, et sur l'initiative du sénateur Francica Nava, retournèrent au berceau de la Maçonnerie, qui est le palais Giustiniani.

L'Affaire général Denvignes-Mirepoix

Paris, 19 février. L'artiste dramatique Odette Florelle, qui a trouvé dans un taxi-auto les documents diplomatiques et militaires qui y furent oubliés, a été interrogée cette après-midi par le commandant Saillard, du 4e conseil de guerre. Elle a précisé les conditions dans lesquelles elle fit la découverte dans la voiture du portefeuille contenant les pièces diplomatiques qu'elle alla ensuite remettre au ministère de la guerre.

L'Attaché naval allemand à Madrid a été autorisé à traverser la France

Paris, 20 février. — Le gouvernement espagnol ayant obtenu le rappel de l'attaché naval allemand à Madrid, a demandé au gouvernement français que le capitaine de corvette von Krohm et sa famille soient autorisés à traverser notre territoire pour rentrer en Allemagne. Le gouvernement français n'a pas cru devoir opposer un refus à cette demande du gouvernement espagnol, sous réserve, bien entendu, que les voyageurs se conformeraient à toutes les mesures de précautions jugées nécessaires par les fonctionnaires chargés de les accompagner. Le voyage vient de s'effectuer sans incident, de Saint-Sébastien à Genève.

EN ALLEMAGNE

La Paix avec l'Ukraine

Déclarations de Von Kuhlmann

Il escomptait la Soumission des Bolcheviks

Bâle, 20 février. — On mande de Berlin :

A la commission plénière du Reichstag, M. von Kuhlmann a déclaré hier :

« L'attitude de la délégation russe à Brest-Litovsk, particulièrement de M. Trotzky, est sans précédent dans l'histoire. Par cette dernière déclaration, elle a voulu s'affranchir d'une situation devenue intolérable. Il ne désirait pas sérieusement la paix.

» Nous ne pouvons plus croire aux sentiments pacifiques de la Russie, et nous devons veiller à la tranquillité et à l'ordre dans leur pays attenant aux territoires occupés.

» Nous espérons que notre nouvelle entrée en guerre fortifiera à Pétrograd le désir de la paix. Aujourd'hui encore, nous sommes prêts à conclure une paix répondant à nos intérêts. De notre désir de paix est sortie la paix avec l'Ukraine. L'Ukraine est un pays riche, ses relations économiques étaient d'une importance décisive pour la conclusion de la paix. L'Ukraine a revendiqué le gouvernement de Kholm. On courrait le danger de voir les négociations échouer s'il n'était pas fait droit à cette demande.

» Le règlement de cette question n'a pas porté préjudice aux relations entre les puissances centrales. Les Polonais, par contre, se sont sentis blessés. Von Seidler doit faire à ce sujet une déclaration détaillée.

» Au point de vue économique, des accords précis ont été conclus au sujet du transport des énormes quantités d'approvisionnement, de telle sorte que nous en ressentirons l'avantage dès l'année présente.

» Les limites du gouvernement de Kholm ne sont pas encore fixées définitivement; elles seront établies par une commission mixte comprenant des Ukraniens et des Polonais. »

Von Kuhlmann a conclu en demandant la ratification du traité.

La Paix ukranienne

Bâle, 19 février. — On mande de Berlin :

« La commission plénière du Reichstag a discuté cette après-midi le traité de paix avec l'Ukraine. Après un discours de M. de Kuhlmann, M. Groeber (centre) a regretté qu'on n'ait pas fait participer les délégués de Pologne aux négociations avec l'Ukraine. Il a approuvé par ailleurs le traité.

» M. Seyda, Polonais, a élevé une protestation énergique, d'une part, contre la méconnaissance des droits de la Pologne et la cession du gouvernement de Cholm, que le Congrès de Vienne avait déjà reconnu comme appartenant à la Pologne, et, d'autre part, contre la cession de Grodno et Byalistock à la Lithuanie. Il a demandé la révision du traité. »

Le Traité avec l'Ukraine approuvé par le Conseil fédéral

Bâle, 20 février. — On mande de Berlin :

« Le Conseil fédéral a approuvé le traité de paix avec l'Ukraine. »

La Propagande allemande en France

Sa Nouvelle Manifestation Placards et Tracts

Paris, 20 février. — De nouvelles manœuvres de propagande défaitiste se produisent au moyen d'affiches et de tracts répandus dans toute la région ouvrière de Roanne, Lyon et Saint-Etienne. L'enquête menée pour établir l'origine de ces tracts a été des plus concluantes. Tous sont imprimés en Allemagne ou en pays neutres dans des imprimeries allemandes.

Un des moyens pour les introduire sur notre territoire est celui du colis de denrées — des oignons le plus souvent — expédié par l'intermédiaire d'Allemands établis en Espagne. Tantôt les affiches servent à l'emballage même des denrées, tantôt elles sont dissimulées au milieu des marchandises. Quelquefois aussi elles sont encartées dans des journaux ou des brochures aux textes anodins, ou encore des circulaires commerciales, des prix-courants, des catalogues.

On a la certitude indéniable que toutes ces pièces ont été fabriquées par l'ennemi. Sans parler des caractères d'imprimerie, dont l'origine ne peut laisser subsister aucun doute, de la ponctuation qui est toute allemande et des erreurs de style, on y découvre à chaque ligne cette tendance grossière à frapper l'esprit populaire par des phrases à effet : « l'Hydre à 100 têtes de la tyrannie républicaine »; on y lit que « nos tyrans se délectent dans la pourriture du vice », et les mots « bandits », « misérables », « pourris » y poussent comme champignons sur fumier.

L'excès des insultes n'exclut pas, au reste, les maladroites insanités. On peut y noter, entre autres, que « M. Ribot sable tous les jours le champagne », et certains aveux qui suffiraient s'il était besoin à révéler la source et les tendances de cette propagande. Cette affiche confirme que « des enquêtes clandestines sont menées en France par des comités secrets » et conclut tout naturellement que nous devons accepter la paix offerte par l'Allemagne sur la base du « statu quo ante ».

Ces tracts, malgré tant d'insanités, n'en sont pas moins dangereux; l'un d'eux, par exemple, porte en exergue : « Français, plus de sang ! » Quant aux affiches, imprimées en énormes caractères, encadrées de filets tricolores, elles incitent tout simplement à la guerre civile par ces mots imprimés en rouge et qui en sont la conclusion : « Aux barricades ! » Mais l'enquête que les Allemands avaient conçue, l'organisation chez nous de toute une armée occulte : espions camouflés en commerçants ou en voyageurs et porteurs de papiers en règle, chargés de préparer au sein de nos populations de l'arrière une offensive morale dont ils espéraient des résultats efficaces, cette autre propagande a été également démasquée.

La Propagande boche en Espagne

Madrid, 20 février. — Les compromissions de l'ambassade d'Allemagne à Madrid avec les pires éléments anarchistes viennent d'être mises au grand jour. Le journal « El Sol » a publié des documents dont il résulte clairement qu'un certain docteur von Stohrer, deuxième secrétaire dans cette ambassade, faisait des envois d'argent à des fauteurs de désordre et commettait même l'imprudence de leur écrire. Cette propagande était dirigée non seulement contre l'ordre public, mais même contre la personne du roi.

COMMUNIQUÉS :: OFFICIELS ::

FRONT FRANÇAIS

Du 19 Février (23 heures)

Rien à signaler en dehors d'une assez grande activité d'artillerie en CHAMPAGNE et sur la RIVE DROITE DE LA MEUSE.

Du 20 Février (14 heures)

Trois coups de main ennemis sur nos petits postes de la région du BOIS DE QUINCY, AU NORD-OUEST DE COURCY et dans le secteur de VAUQUOIS ont échoué sous nos feux.

Lutte d'artillerie assez violente en CHAMPAGNE dans la région de LA BUTTE DU MESNIL et dans LES VOSGES, AU VIOLU.

Nuit calme sur le reste du front.

FRONT BRITANNIQUE

Du 19 Février (22 heures)

Ce matin, nous avons aisément repoussé un coup de main ennemi au sud d'ARMENTIÈRES.

Rien d'important à signaler en dehors de l'activité des deux artilleries en différents points du front, notamment au sud d'EPEHY et au sud d'ARMENTIERES.

Du 20 Février (après-midi)

Après un gros bombardement préliminaire, l'ennemi a tenté un raid la nuit dernière sur notre ligne A L'EST D'ARLEUX-EN-GOHELLE. Ce raid a été complètement repoussé par nos troupes. Un certain nombre d'Allemands ont été tués ou faits prisonniers.

Nous avons réussi, au début de la nuit dernière, une opération de détail AU NORD DE WYTTSCHAETE. Nous avons fait quelques prisonniers.

Aucun autre événement à signaler sur notre front, à part une certaine activité de patrouilles AU NORD-OUEST DE SAINT-QUENTIN.

LA GUERRE AÉRIENNE

18 Avions ennemis abattus

16,000 kilos d'Explosifs sur des Gares

Paris, 19 février (officiel). — **Dans les journées des 16, 17 et 18 février, nos pilotes ont abattu ou gravement endommagé, au cours de nombreux combats, dix-huit appareils allemands. En outre, un ballon captif ennemi a été incendié.**

Dans la journée du 18 et dans la nuit suivante, nos escadrilles de bombardement ont lancé 16,000 kilos d'explosifs sur les gares de Metz-Sablons, Forbach, Bensdorf, les dépôts d'Ensisheim, où un violent incendie s'est déclaré, ainsi que sur divers terrains d'aviation.

Bombardement et Combat

17 BOCHES DESCENDUS

Nouvelles Attaques brillamment réussies contre Trèves et Thionville

Londres, 19 février (officiel).

Hier, le temps a été très beau, la visibilité moins bonne que la veille. Nos aviateurs n'en ont pas moins fait beaucoup d'excellent travail en liaison avec l'artillerie et pris de nombreuses photographies des zones avant et arrière ennemies.

Nos pilotes ont jeté dans la journée des bombes sur un champ d'aviation allemand au nord de Douai, sur un important dépôt de munitions près de Courtrai, sur une gare au sud-ouest de Douai, ainsi que sur des cantonnements ennemis en différents points du front.

Des combats aériens se sont déroulés sans interruption, au cours desquels onze appareils allemands ont été abattus et six autres contraints d'atterrir avec des avaries. Deux des nôtres ne sont pas rentrés.

A la nuit, malgré un épais brouillard, nos aviateurs ont effectué avec succès plusieurs raids en arrière des lignes ennemies et jeté des bombes sur des cantonnements et des gares.

Comme suite aux raids heureux exécutés de jour le 18 sur Trèves et Thionville, nos escadrilles de nuit, volant à faible altitude, ont attaqué de nouveau avec succès ces deux villes. Cinq éclatements de projectiles ont été observés sur la gare de Trèves. Un incendie a éclaté; trois autres bâtiments étaient en feu au départ de nos aviateurs.

Dans le deuxième raid sur Thionville, des éclatements ont été constatés sur la voie ferrée et dans l'usine à gaz. Un violent incendie, qui a été aperçu par nos pilotes attaquant Trèves, s'y est déclaré.

Les canons spéciaux et les patrouilleurs allemands ont été très actifs pendant les deux raids. Un de nos appareils n'est pas rentré.

Le 19, nous avons effectué de jour un nouveau raid, le troisième en trente-six heures, sur la ville de Trèves, où nous avons lancé plus d'une tonne de projectiles.

Nos pilotes ont observé onze éclatements sur la gare et six sur des bâtiments attenant, où trois grands incendies se sont déclarés.

Nos appareils ont été sans cesse attaqués par les patrouilleurs ennemis, mais sans succès. Le tir des canons spéciaux a été également très nourri. Un de nos appareils n'est pas rentré.

Avant l'Offensive

Nouveau Bombardement de Zeebrugge

NOMBREUX APPAREILS ENNEMIS ABATTUS

Londres, 20 février (officiel). — Dans la nuit du 18 au 19, l'aviation de marine a exécuté des raids de bombardements sur les objectifs suivants : Saint-Denis-Westrem et les docks de Bruges, où de nombreuses tonnes d'explosifs ont été lancées. Un aéroplane ennemi qui avait attaqué un de nos appareils a été abattu. Le 19 février, un raid a été exécuté sur l'aérodrome d'Uertruks et le dépôt de munitions d'Engel. De grandes quantités d'explosifs ont été lancées avec de bons résultats.

Au cours de patrouilles offensives, nous avons descendu un hydroplane ennemi, qui est tombé en flammes dans la mer. Un aéroplane de chasse ennemi a été descendu dans nos lignes. Un autre appareil a été forcé d'atterrir endommagé.

Tous nos appareils sont rentrés indemnes.

EN AUTRICHE

Seidler fait connaître le Traité passé avec l'Ukraine

LA QUESTION AGRICOLE ET LA QUESTION DES ANNEXIONS

Bâle, 19 février. — On mande de Vienne que le président du conseil, M. de Seidler, a fait aujourd'hui à la Chambre des députés, devant une salle et des tribunes combles, la déclaration suivante, après entente avec le comte Czernin, au sujet des événements du Nord-Est :

« Dans la conclusion du traité de paix avec l'Ukraine, il y a deux points ayant une importance toute particulière. Avant tout, il faut insister sur le fait que, selon l'article 9 du traité de paix, toutes les dispositions de ce traité forment un tout indissoluble.

» L'obligation prise par la République ukranienne à sa charge consiste avant tout à ce qu'elle met à notre disposition l'excédent de sa production agricole.

» Nous attendons de cette disposition du traité de paix un allégement des conditions de la vie dans la monarchie. Il est hors de doute que les provisions de céréales en dépôt en Ukraine sont incomparablement plus élevées que la quantité que nous pourrions actuellement transporter. La question est de savoir si nous recevrons les céréales de l'Ukraine et combien; c'est ainsi seulement une question de rassemblement et de transport de ces céréales. Tous les accords à ce sujet sont déjà conclus. »

Le ministre ne peut prophétiser si les transports pourront s'effectuer comme il le souhaiterait, mais il ajoute :

« Il nous restera toujours l'avantage d'avoir mis fin à la guerre avec l'Ukraine comme avec le gouvernement de Pétrograd. » (Applaudissements.)

L'orateur présente ensuite sous cette forme la probable et future annexion de la région de Cholm :

« L'autre point important dans le traité, ajoute-t-il, est la clause relative à Cholm. Les représentants de la Rada ukranienne et du gouvernement austro-hongrois ont signé hier soir une déclaration complémentaire interprétant le traité de paix d'après laquelle le gouvernement de Cholm ne revient pas à la République ukranienne, mais prévoyant qu'une commission mixte doit décider ultérieurement sur son sort, d'après les principes etnographiques et en tenant compte des désirs de la population. (Applaudissements).

» La commission mentionnée se composera de délégués des parties contractantes et des représentants de la Pologne. Chacune de ces parties enverra le même nombre de délégués à la commission. Les parties contractantes s'entendront sur la date à laquelle la commission doit se réunir.

» Nous avons reconnu le droit de disposer de leur sort pour les peuples de Lithuanie, de Courlande et de Pologne. On ne pouvait donc découvrir aucune raison logique ou morale pour enlever aux Ukraniens le droit qui fut reconnu aux autres peuples de Russie.

» Je vais plus loin : le premier devoir du gouvernement austro-hongrois était d'obtenir la paix. (Applaudissements.)

» Ce qui fut fait à Brest-Litovsk, c'est la paix pour le peuple. Les peuples d'Autriche-Hongrie n'auraient jamais compris que nous détruisions cette paix, que nous repoussions la possibilité de recevoir des céréales seulement parce que le gouvernement de Cholm devait dans son entier, sans aucune condition, revenir à la Pologne. » (Applaudissements. Interruptions chez les Polonais.)

Aux Etats-Unis

Les Germano-Américains contre le Kaiser

New-York, 20 février. — Les Américains de descendance allemande, dans une grande assemblée tenue au grand Central-Palace sous les auspices de la Société les Amis de la démocratie allemande, ont adopté des résolutions attaquant le kaiserisme et pressant vivement le peuple allemand de renverser l'autocratie. Cet appel sera répandu en Allemagne par des aéroplanes américains.

Trois heures d'échanges de vues ont montré que l'accord était complet parmi les assistants. Des résolutions furent présentées par le docteur Frank Cohn, déclarant que les Germano-Américains sont fermes dans leur détermination de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour aider à remporter la victoire des alliés.

M. Jacob-H. Schiff, le banquier connu, a envoyé le message suivant à l'assemblée : « Lorsque l'Allemagne aura été délivrée de son gouvernement autocratique et militaire, il n'existera aucune bonne raison pour que les bonnes relations d'autrefois entre les peuples des Etats-Unis et de l'Allemagne ne soient pas rétablies. »

L'Association des Amis de la Démocratie allemande a été fondée pour assurer l'appui des Germano-Américains au président Wilson dans la poursuite de la guerre et pour mener une campagne à l'effet d'éclairer le peuple allemand sur son besoin d'une forme démocratique de gouvernement.

Une Déclaration des Travailleurs

Washington, 19 février. — Le comité exécutif de la Fédération du travail américain, à la fin de la session de sept jours, publie une déclaration dans laquelle, après avoir dénoncé la publicité des pourparlers de paix entre la Russie et l'Allemagne, elle déclare approuver les termes du dernier Message de M. Wilson et ne pouvoir se rencontrer avec les organisations ouvrières ennemies. La déclaration se termine ainsi :

« La liberté et l'écroulement de l'autocratie doivent venir pour l'Europe centrale également, et nous serons doublement heureux de voir ce changement, s'il est provoqué par les travailleurs de ces pays. Aussi longtemps que cette guerre durera, travaillons et luttons côte à côte avec nos camarades les ouvriers de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Italie. Nous demandons aux travailleurs de la Russie de faire cause commune avec nous, car notre but est le leur ! »

300,000 ANGLAIS SERAIENT RECUPERES

New-York, 19 février. — Le général White, interviewé à New-York, a dit que les agents recruteurs britanniques et canadiens avaient commencé une campagne pour rassembler 200,000 hommes aux Etats-Unis. Le général estime qu'au cours des deux prochains mois près de 300,000 sujets britanniques, actuellement aux Etats-Unis, pourront être soumis à la conscription.

Trois millions et demi de Lettres par Jour envoyées aux Soldats

Paris, 20 février. — Dans le rapport sur le budget des postes et télégraphes, on trouve une statistique sur l'échange des correspondances entre l'arrière et la zone des armées. En 1915, la moyenne journalière des lettres adressées à nos poilus s'élevait à 3 millions 500,000 et le nombre des paquets à 200,000. En novembre 1917, la moyenne était sensiblement la même pour les lettres, mais, à cette époque, nos poilus ne reçoivent plus que 135,000 paquets par jour. Pour assurer le tri et le classement de cette correspondance, le bureau central militaire dispose d'un véritable régiment de facteurs. On ne compte pas, en effet, moins de 1,500 personnes civiles ou mobilisées occupées à ce service.

UN GRAND DÉBAT A LA CHAMBRE DES COMMUNES

L'Unité de Commandement des Alliés

Le Conseil militaire de Versailles
Importantes Déclarations de M. Lloyd George

Londres, 19 février. — A la Chambre des communes, au cours du débat sur le budget de la guerre, M. Lloyd George, accueilli par des applaudissements, vient d'exposer, dans un discours très attendu, la question du haut commandement anglais et du conseil de Versailles :

M. Lloyd George

« Le gouvernement a été extrêmement désireux, dit-il, de retenir les services de sir W. Robertson comme chef d'état-major aussi longtemps que cela était compatible avec la ligne de conduite qu'il avait décidé d'adopter, conjointement avec les gouvernements alliés après la consultation prolongée de Versailles, et ce fut pour le gouvernement un sujet des plus profonds regrets de trouver incompatible avec cette ligne de conduite de conserver les services d'un soldat aussi éminent. »

L'orateur, tout de suite au cœur de sa question, définit nettement les positions prises.

» Si cette ligne de conduite est bonne, aucune personnalité, quelque précieuse, quelque importante, quelque éminente qu'elle soit, ne doit barrer le chemin de son exécution. (Applaudissements.)

» Si cette ligne de conduite est mauvaise, aucune personnalité et aucun gouvernement ne doivent barrer le chemin à son échec immédiat.

» Quelle est cette ligne de conduite ? Ce n'est pas seulement la ligne de conduite de notre gouvernement uniquement, mais des grands gouvernements alliés agissant de concert. Sous ce rapport, il n'y a absolument pas la moindre différence entre notre ligne de conduite et celles de la France, de l'Italie et de l'Amérique.

Pour une indispensable Coordination

» En fait, quelques-unes des conclusions auxquelles on est arrivé à Versailles sont le résultat de représentations très puissantes faites par les représentants des autres gouvernements, notamment du gouvernement américain. Cette ligne de conduite est basée sur la constatation que les alliés ont souffert jusqu'à présent du manque de concert et de coordination de l'effort, et notre but et notre ligne de conduite sont d'obtenir cette concentration et cette unité d'effort.

» Il suffit de se reporter à 1917 pour trouver exactement la même série de circonstances, diminuant évidemment la puissance et la concentration qui eussent été possibles en vue de contrecarrer les efforts faits par les Allemands et de neutraliser l'effondrement du front russe.

» Quiconque examine attentivement les événements de 1917 et 1916 y trouvera une abondance d'arguments militant en faveur de quelque changement de mécanisme afin d'atteindre une plus grande concentration des ressources alliées que celle effectuée jusqu'ici.

Une Autorité centrale

» Ce fut après la défaite italienne que les gouvernements alliés jugèrent nécessaire d'établir une certaine autorité centrale, afin de coordonner leur stratégie.

» A la dernière conférence de Versailles, il fut décidé d'étendre les pouvoirs de cette organisation. »

Arrivé à ce point de son discours, le premier ministre déclare qu'il est nécessairement entravé dans l'exposé des décisions de Versailles par la résolution qui fut prise non seulement par les représentants militaires à Versailles, mais par les gouvernements séparément, qu'il ne serait pas désirable de donner n'importe quelle information relativement au plan général adopté. (Applaudissements.)

Il pense cependant pouvoir établir clairement sur quel point la controverse a été soulevée et pouvoir demander aux Communes de juger la décision des gouvernements relativement aux mérites et aux démérites de cette controverse.

« Tout le monde est cordialement d'accord sur le principe général exposé à Versailles. Il n'y a donc pas désaccord quant à la ligne de conduite, mais seulement sur les méthodes à adopter pour lui donner effet.

» Ainsi, répète l'orateur avec force, l'accord existe quant à la ligne de conduite; l'accord existe quant à la nécessité d'une autorité centrale, afin d'exercer une direction suprême sur cette ligne de conduite; l'accord existe quant à la nécessité que cette autorité soit interalliée; et l'accord complet existe sur la nécessité de donner un pouvoir exécutif à cette autorité.

» La seule question qui se pose est de savoir la façon dont l'autorité centrale doit être constituée. Voilà le seul différend. Toute la question portait sur ce point et, à mon avis, l'accord s'est fait à cet égard. »

La Conférence

M. Lloyd George fait l'exposé des différentes phases de la discussion à la Conférence. Plusieurs propositions ont été soumises et soigneusement examinées. Chacun est allé à la Conférence avec le grand désir de trouver la meilleure méthode et non celui de préconiser une proposition particulière. Toutes les autres propositions ont été tour à tour rejetées jusqu'à ce qu'on arrivât à la dernière.

M. Lloyd George donne les détails des propositions et des arguments avancés pour ou contre.

» Une première proposition, dit-il, avait l'appui en premier lieu des états-majors généraux français et britanniques, mais les Américains et les Italiens n'étaient pas tout à fait de la même opinion. Cette proposition faisait du conseil des chefs des états-majors un corps central. On donnait pour raison que chacun des représentants devait être en contact le plus étroit avec son ministère de la guerre respectif pour connaître les chiffres des effectifs, les équipements médicaux, le tonnage, le moral des troupes et les affaires du Foreign Office.

» On trouva aussi qu'il y avait de sérieuses objections constitutionnelles à ce qu'un corps interallié prît des décisions affectant l'armée britannique.

Le conseil a examiné et discuté cette proposition, et il ne faut pas oublier que sauf le commandant en chef italien, tous les représentants civils et militaires des divers pays étaient présents.

Cette proposition a été considérée impossible à mettre en œuvre. Une des raisons fut que les fonctions dont le corps exécutif devait être chargé ne pouvaient pas être convenablement remplies par des chefs d'état-major dans diverses capitales.

M. Clémenceau, qui présidait, estima qu'il était désirable que l'assemblée se séparât et que chaque délégation dressât un plan. Il est remarquable que chaque délégation, ayant délibéré séparément, ait apporté le lendemain les mêmes plans, qui furent adoptés.

M. Lloyd George expose ce qui est arrivé à son retour. Il rendit compte au cabinet. Sir Robertson était présent.

» Pour conclure, j'eus avec lui un entretien, et il me dit être prêt à agir en conformité des arrangements.

» Le conseiller britannique au conseil de Versailles devient membre du conseil de l'armée. Il doit être en communication constante avec le chef d'état-major général; il doit être libre de toute entrave pour les avis qu'il donne comme membre du bureau des représentants militaires à Versailles.

» Si le commandant en chef désapprouve ou s'il y a une divergence d'opinion parmi les divers représentants, il appartient au gouvernement de décider.

» Dans ce cas, qui va conseiller le gouvernement ? Ce sera le chef d'état-major général.

» Telle était la suituation. Nous éprouvions le sentiment que toutes les difficultés constitutionnelles et techniques avaient été surmontées. »

Le Cas du général Robertson

M. Lloyd George expose que le général Robertson refusa les fonctions de conseiller permanent à Versailles ainsi que celles du chef d'état-major géneral avec pouvoirs conformes à la situation qui avait été établie à Versailles. Il proposa de faire du représentant à Versailles le délégué du chef de l'état-major.

« Après examen de cette proposition, dit-il, nous considérâmes qu'elle ne pouvait pas être acceptée; car on aurait mis un subordonné dans une situation de première importance où il eût été appelé à prendre des décisions vitales. C'était une position impossible à accepter par n'importe qui. D'autre part, un délégué à Versailles de l'armée britannique ne doit pas être dans une situation inférieure à celle de tout autre membre du conseil. Sinon il ne pourrait pas discuter les affaires sur un pied d'égalité. Nous sentîmes qu'il était essentiel que le représentant britannique eût une responsabilité et une autorité égales à celles du représentant de n'importe quel pays. »

Une voix : « Eh bien ! que faites-vous du général Foch ? »

M. Lloyd George continue :

« Le général Foch se trouve à moins de vingt-cinq minutes de Versailles et si quelque éventualité surgit il sera présent dans vingt-cinq minutes. Il n'en est pas de même de tout autre chef d'état-major. Les Français sentirent si fortement qu'il était impossible de faire faire ses affaires par un délégué qu'ils retirèrent leur propre délégué et le remplacèrent par le général Foch. Ils savaient qu'il ne doit pas y avoir de simple délégué au conseil. »

M. Lloyd George fait un chaleureux éloge de sir William Robertson et déclare que pendant toute cette controverse pas une seule parole amère ne fut échangée entre le général Robertson et lui.

M. Lloyd George poursuivit son discours à la Chambre des communes, insistant sur la nécessité de concentrer les forces de la civilisation :

« L'ennemi, dit-il, a rejeté des conditions extrêmement modérées présentées par nous, et que le monde entier a jugées raisonnables, uniquement parce qu'il est convaincu que l'effondrement russe va lui permettre de remporter la victoire militaire et d'imposer par la force la domination prussienne. Voilà l'effroyable réal

DÉPÊCHES DE LA NUIT DERNIÈRE

LA DÉROBADE RUSSE

Les Maximalistes acceptent toutes les Conditions de l'Allemagne

Stockholm, 19 février. — *Le radiotélégramme suivant a été adressé par le Soviet des commissaires du peuple au gouvernement de l'empire allemand :*

Le Soviet des commissaires du peuple fait entendre sa protestation contre le fait que le gouvernement allemand a fait marcher ses troupes contre la République russe des Soviets, qui avait déclaré terminé l'état de guerre et avait commencé la démobilisation de l'armée sur tous les fronts.

Le gouvernement des ouvriers et paysans de la Russie ne pouvait pas s'attendre à une pareille action, par ce seul fait que, ni directement ni indirectement, aucune des parties se trouvant en état d'armistice n'avait dénoncé cet armistice sept jours à l'avance, ainsi qu'on s'était réciproquement engagé à le faire par l'accord du 15 décembre 1917.

Le Soviet des commissaires du peuple se voit dans l'obligation, dictée par les circonstances, de déclarer qu'il consent à souscrire aux conditions qui avaient été proposées par les délégués de la quadruple alliance à Brest-Litovsk.

Le Soviet des commissaires du peuple déclare que la réponse aux conditions précises de paix émises par le gouvernement allemand sera donnée incessamment.

Le Président du Soviet,
OULIANOF LENINE.

Le Commissaire du peuple pour les affaires étrangères, **TROTZKY.**

Von Kuhlmann conduira les Négociations avec la Roumanie

Amsterdam, 19 février. — On mande de Berlin :

« On croit savoir que les négociations avec la Roumanie ne sont pas encore entamées, mais elles commenceront probablement le 22 février. Von Kuhlmann se rendra à cette date à Focsani, afin de mener les négociations. »

L'Angleterre ne reconnaît pas l'Indépendance de l'Ukraine

Pétrograd, 15 février. — M. Lindley, chargé d'affaires britannique, a informé le gouvernement russe que le gouvernement britannique ne reconnaît pas l'indépendance de l'Ukraine ni des autres territoires ayant appartenu jusqu'ici à la Russie.

Les Cosaques auraient pendu un Ministre bolchevik

New-York, 18 février. — Le chef de la mission de la Croix-Rouge américaine à Pétrograd télégraphie que les cosaques se sont emparés, dans un train, du ministre bolchevik de la marine et l'ont pendu.

Epidémies de Typhus et de Peste

Pétrograd, 19 février. — La ville est en proie à une épidémie de typhus. La côte de la mer Noire est menacée de la peste.

Les Chefs maximalistes et l'Or allemand

Paris, 19 février. — A la suite d'une interview, M. Livitnof, représentant du régime maximaliste à Londres, qui déclare faux les documents publiés par M. Bernard Taft démontrant que Lenine, Trotzky et consorts ont touché de l'or allemand, et que nous avions mentionnés, écrit :

Pour couper court à toutes polémiques passées, présentes ou futures, je déclare ceci : « Je m'engage devant les chefs de tous les partis à faire connaître, sous le sceau du secret bien entendu, car il y va de la tête d'un homme : 1° Le nom de l'ami qui m'a porté les documents de Russie; 2° le nom de ceux qui ont assisté à leur remise; 3° enfin, le nom de l'homme qui les a remis et qui se porte garant absolu de leur authenticité. »

L'Ex-Tsar Nicolas malade (?)

Pétrograd, 18 février. — On mande de Tomsk que, depuis une quinzaine de jours, l'ex-tsar Nicolas Romanoff souffre d'une crise aiguë de mélancolie. L'ancien souverain refuse de quitter sa chambre, où il passe de longues heures agenouillé devant les icones, pleurant et suppliant. Il refuse également de recevoir les soins du médecin qui lui a été expédié par ordre du conseil des commissaires du peuple. Ses enfants eux-mêmes ne peuvent le voir que pendant de courts instants.

L'Offensive allemande sur le Front franco-anglais

L'Ennemi tenterait un Coup de Surprise

Front britannique, 19 février. — Les coups de main, reconnaissances, patrouilles, etc., à quoi s'est réduite pendant l'hiver l'activité de l'armée britannique, nous ont procuré le résultat espéré, a déclaré un officier de l'armée britannique. Grâce aux prisonniers et aux déserteurs capturés, nous possédons maintenant un grand nombre d'informations au sujet du grand choc dont il est fait si grand bruit. Il pourrait se produire entre Arras et Saint-Quentin, et, sans doute, nous verrons l'ennemi attaquer sur d'autres points, où les Français se chargeront de les bien recevoir.

L'infanterie allemande n'attend pas le succès décisif d'une longue préparation d'artillerie, et c'est pourquoi le commandement a répandu parmi les hommes l'assurance qu'on tenterait cette fois, sur le front occidental, un coup de surprise du genre de ceux qui ont eu lieu en Galicie, à Riga et sur l'Isonzo.

Le commandement, pour faire entrer la confiance dans l'esprit du soldat, entraîne ses troupes à de longues marches d'approche, puis à partir à l'assaut des positions de l'adversaire après un court bombardement.

Nous croyons volontiers que les troupes allemandes combattront avec une grande bravoure. Le réveil du soldat allemand sera fiur et sa désillusion cruelle. Le gouvernement et le commandement ont tellement préparé le peuple et les troupes au choc annoncé par le récit d'histoires merveilleuses et par l'annonce d'une victoire décisive et d'une paix immédiate, que l'événement ne saurait tarder plus longtemps.

Si l'ennemi a oublié la leçon de Verdun ou du combat de Mœuvres-Bourlon du 30 novembre, nos alliés et nous-mêmes ne l'avons certainement pas oublié. Il est surprenant que les Allemands s'imaginent que les alliés puissent prendre pour de l'argent comptant les histoires répandues parmi les troupes et le peuple allemand. On voudrait que nous adoptions l'attitude de l'oiseau qui s'effraie en face du grand serpent allemand; mais l'ennemi oublie que nous avons battu de meilleures troupes qu'il n'en a maintenant en campagne, et ce souvenir nous aide à ramener à leur juste valeur les légendes que l'ennemi s'emploie à répandre à travers l'Europe.

Pour l'Alsace-Lorraine

Paris, 19 février. — Une double manifestation sera faite le 1er mars : l'une à Paris, l'autre à Bordeaux, à l'occasion de l'anniversaire de la protestation formulée à l'Assemblée nationale par les représentants de l'Alsace et de la Lorraine contre l'annexion de leurs départements à l'Allemagne.

A Paris, une réunion aura lieu à la Sorbonne en présence du Président de la République. Des discours y seront prononcés par MM. Dubost et Deschanel, au nom du Sénat et de la Chambre, et par M. Stephen Pichon, au nom du gouvernement. M. Siegfried y parlera au nom de l'Alsace, et M. Maurice Barrès au nom de la Lorraine.

La protestation portée à la tribune de l'Assemblée de Bordeaux le 1er mars 1871 y sera lue par M. Henri Welschinger, de l'Institut. Elle sera lue le même jour dans les écoles publiques, affichée dans les mairies, dans les casernes et dans les bâtiments de la flotte. Des mesures seront prises, d'accord avec les représentants des différents cultes, pour qu'elle soit lue ou affichée dans les églises, les temples protestants et les synagogues.

A Bordeaux, une réunion sera tenue au Grand-Théâtre, exceptionnellement rouvert pour la circonstance, sur la convocation de la municipalité de la ville. Les représentants de la Gironde y assisteront. M. Lebrun, ministre du blocus, y prendra la parole au nom du gouvernement. La protestation du 1er mars 1871 y sera lue par M. Laugel, au nom des Alsaciens-Lorrains.

Un Office de Reconstitution des Régions envahies

Paris, 19 février. — L'Office de reconstitution industrielle des départements victimes de l'invasion, créé au ministère du commerce par la loi du 6 août 1917 et attaché aujourd'hui au ministère du blocus et des régions libérées, est composé de seize membres nommés par décret contresigné par le ministre du blocus et des régions libérées et par le ministre des finances, et comprenant :

Huit représentants du commerce et de l'industrie, dont la moitié appartenant aux départements victimes de l'invasion.

Deux représentants du ministre du commerce, de l'industrie, des postes et télégraphes.

Un représentant du ministre des finances.

Un représentant du ministre du blocus et des régions libérées.

Un représentant du ministre de la guerre.

Deux représentants du ministre de l'armement et des fabrications de guerre.

Un représentant du ministre des travaux publics.

Ces seize membres ont seuls voix délibérative.

Ce que l'Allemagne attend de l'Après-Guerre économique

Amsterdam, 19 février. — Le ministre du commerce de Prusse, M. Sydow, a inauguré le Conseil industriel. Dans le discours qu'il a prononcé au nom du gouvernement, il a déclaré que les raisons économiques qui ont conduit la Grande-Bretagne et les Etats-Unis à participer à la guerre et leur désir de détruire l'Allemagne font s'évanouir toute possibilité de paix.

« Nous devons, dit-il, protéger de toute notre énergie notre indépendance économique. Notre principal devoir sous ce rapport sera donc d'obtenir dans le traité de paix les approvisionnements nécessaires en matières premières, et nous devrons insister sur le retour de nos colonies et l'abandon de restrictions quelconques contre notre concurrence sur le marché mondial. »

M. Charles Humbert à la Santé

Paris, 19 février. — M. Charles Humbert, levé de bonne heure ce matin, paraissait remis de ses émotions de la veille. A neuf heures, Me de Moro-Giafferi, qui a assumé la défense de l'ancien vice-président de la commission de l'armée, est venu voir son client. Cet entretien a duré jusqu'à onze heures quinze.

Communiqué italien

Rome, 19 février (officiel).

Pendant la journée d'hier, la lutte des deux artilleries s'est maintenue sensible vers le bord oriental du PLATEAU D'ASIAGO et s'est manifestée violemment par intervalle dans le VAL GIUDICARIE, au sud de la PRIULA.

Nos batteries ont ouvert par surprise leurs feux sur des groupes importants ennemis dans le VAL GALMARARA et dans le VAL SEREN, les obligeant à se disperser.

Des batteries françaises ont exécuté des concentrations efficaces le long de leur secteur.

Des patrouilles anglaises, ayant passé le PIAVE à gué, ont pénétré dans les tranchées avancées de la ligne adverse.

Les Communiqués ennemis

Genève, 19 février. — Le communiqué allemand s'exprime ainsi :

Théâtre occidental de la guerre. — Groupe d'armées du kronprinz Ruprech : Des attaques de nuit de l'ennemi dans la forêt d'Houthults ont été repoussées. A l'est d'Ypres et de part et d'autre de la Scarpe, la lutte d'artillerie s'est intensifiée dans la soirée.

Groupe d'armées du kronprinz : Sur le canal de l'Oise à l'Aisne, des détachements d'infanterie ont exécuté des reconnaissances avec succès au sud-est de Tahure.

Des compagnies de Bade et de Thuringe ont attaqué les tranchées qui étaient restées aux mains de l'ennemi le 13 février. Nous avons dû de nouveau abandonner notre gain de terrain devant la contre-attaque de l'ennemi.

Théâtre oriental de la guerre. — Les troupes allemandes sont entrées hier à Dvinsk. Elles n'ont rencontré aucune résistance, les ennemis s'étaient enfuis pour la plupart. Les tentatives faites pour détruire les ponts de la Dvina n'ont pas réussies.

De part et d'autre de Luck, nos divisions sont en marche. Luck a été occupée sans combat.

Rien de nouveau sur les autres théâtres de la guerre.

Genève, 19 février. — Du communiqué autrichien :

Sur le Piave et dans la région du mont Asolone, vive activité d'artillerie.

Les troupes du groupe d'armées Linsingen ont occupé Loutsk sans combat.

La Guerre aérienne

Un Avion boche descendu

Rome, 19 février (officiel).

Un avion ennemi, abattu par un de nos aviateurs au cours d'un combat aérien, est tombé près de Pederoppa.

Hier, dans la soirée, des appareils ennemis ont fait une incursion sur la plaine et ont lancé des bombes sur des localités habitées. C'est seulement à Vicence, où quatre bombes ont fait explosion, que l'on déplore quelques victimes. Les dégâts sont légers.

ZEEBRUGGE ET BRUGES bombardés par les Aviateurs anglais

Londres, 19 février.

Au cours de la nuit du 17 au 18 février, nos aviateurs navals ont bombardé le môle, les docks de Zeebrugge, les docks de Bruges. Plusieurs tonnes d'explosifs ont été jetées. Nous avons constaté que des bombes sont tombées tout contre un hangar de sous-marins, ainsi que près des portes de l'écluse et sur les quais.

Pendant la matinée du 18 février, l'aérodrome ennemi de Varsisenaere a été attaqué. On annonce que les hangars et des abris ont été atteints plusieurs fois de plein fouet.

Au cours de patrouilles d'attaque, nous avons détruit trois avions ennemis.

Tous nos avions sont rentrés indemnes.

Un Avion jette des Bombes en Territoire hollandais

Amsterdam, 19 février. — On apprend que dans la soirée du 17 un aéroplane a jeté des bombes dans les champs près de Sluis.

Les Allemands respecteraient désormais les Navires neutres

Genève, 19 février. — Le « Berliner Tageblatt » apprend que les autorités allemandes accorderont dorénavant des sauf-conduits aux navires neutres qui se rendent d'un port neutre à un autre port neutre, et le journal ajoute, comme si la chose n'était pas normale, que les navires de guerre allemands respecteront ces laissez-passer.

La Réponse de l'Allemagne à l'Espagne

Paris, 19 février. — On mande de la frontière espagnole, 19 février : « Le gouvernement espagnol a reçu, le 17 février, la réponse à la Note qu'il a envoyée à Berlin, il y a une quinzaine de jours, à propos du caboteur « Giralda », qui fut détruit par un sous-marin allemand.

» On croit savoir que le gouvernement allemand accepte en principe de respecter la navigation espagnole de cabotage, mais qu'il demande des garanties, afin de s'assurer que les bateaux espagnols adonnés à cette navigation ne se livrent pas à un autre genre de trafic. C'est la réponse que faisaient prévoir, dès le début de la controverse, les articles de journaux germanophiles comme la « Correspondencia Militar ».

» Le gouvernement espagnol ne paraît pas disposé à admettre les restrictions de la réponse allemande. Il a, d'ailleurs, les raisons les plus sérieuses pour suspecter la bonne foi de l'Allemagne tant dans les questions navales que dans les questions de politique inférieure. »

A LA CHAMBRE

Les Loyers
L'INDEMNITE AUX PETITS PROPRIETAIRES

Paris, 19 février. — Cette question de l'indemnité aux petits propriétaires a soulevé plusieurs fois à la Chambre d'importants débats, toujours très vifs. On ne proteste plus ou presque plus contre le principe du paiement d'une indemnité aux petits propriétaires.

Aujourd'hui, à part chez les socialistes, on l'a constaté; on a surtout discuté sur la question de savoir si l'indemnité sera « payée » par l'Etat ou « servie » par l'Etat. On a décidé que les petits propriétaires recevront une indemnité « servie » par l'Etat. Avec quel argent? Le gouvernement fera ses propositions à ce sujet dans la loi de finances. A ce moment, on discutera, car il surgira des propositions nombreuses.

D'ores et déjà, il demeure entendu que les propriétaires dont les locataires auront été exonérés en tout ou partie auront droit à une indemnité « servie par l'Etat » si leur revenu total ne dépasse pas 5,000 fr. dans les communes de moins de 100,000 habitants, 8,000 fr. dans celles de 100,000 habitants et au-dessus, 10,000 fr. à Paris et dans la Seine. L'indemnité sera de 50 % des loyers dont le locataire aura été déchargé.

La Crise alimentaire

Les Délégués de la Biscuiterie chez M. Boret

Paris, 19 février. — Le ministre du ravitaillement a reçu hier matin un certain nombre de délégués de l'industrie de la biscuiterie, qui sont venus demander la prorogation du délai imparti pour la fabrication et la vente de leurs produits.

Le ministre leur a répondu qu'il ne pouvait être apporté aucune dérogation au régime établi par le décret de restriction du 12 février; mais il a prié les fabricants de vouloir bien faire connaître quels étaient leurs stocks, les quantités de farines panifiables ou non qui devaient leur être laissées pour utiliser les autres matières.

Il leur a fait remarquer que les produits provenant de cette fabrication seraient, en conformité du décret, mis par les soins du ravitaillement à la disposition des œuvres de guerre et d'assistance, et des coopératives d'armée.

De la sorte, les craintes de perte des marchandises seront complètement écartées, et la crise de la main-d'œuvre se trouvera considérablement atténuée.

Il est entendu que ce régime sera appliqué jusqu'au jour où la situation du ravitaillement permettra de modifier cette réglementation.

En Allemagne

MUTINERIE DES TROUPES GRECQUES INTERNEES

Amsterdam, 19 février. — On annonce qu'une mutinerie se serait produite récemment parmi les troupes grecques cantonnées à Gorlitz. Depuis longtemps ces soldats se plaignaient de mauvais traitements et de l'insuffisance des vivres.

Le Kaiser à Munich

Bâle, 19 février. — Le kaiser est arrivé aujourd'hui à Munich pour rendre une courte visite au roi et à la reine de Bavière à l'occasion de leurs noces d'or.

Une Entente franco-bulgare pour le Rapatriement des Prisonniers malades ou blessés

Paris, 19 février. — M. Léon Pasqual avait demandé au ministre des affaires étrangères si les prisonniers de guerre français en Bulgarie peuvent, comme ceux qui se trouvent en Allemagne, obtenir d'être internés en Suisse. Le ministre vient de lui faire savoir qu'en l'état actuel des accords conclus entre les gouvernements français et bulgare, il n'existe pas d'arrangement semblable à l'accord franco-allemand pour l'internement en Suisse.

Il est toutefois intervenu au mois de mars dernier, entre la France et la Bulgarie, une entente pour le rapatriement réciproque des prisonniers malades ou blessés.

Etats-Unis et Japon

UN IMPORTANT ACCORD EST IMMINENT

New-York, 19 février. — A la suite des négociations engagées à San-Francisco entre les représentants des intérêts privés du Japon et le comité américain, on annonce comme imminente l'acceptation par le Japon de l'offre américaine de livrer un tonne d'acier contre deux tonnes de fret.

Citations à l'Ordre

— Est cité à l'ordre du régiment du 22 novembre 1917, Roger Clément, du 4e régiment de marche de zouaves, maître-ouvrier, compagnie 19/2 du génie : « Très bon sapeur, courageux et dévoué, a pris part aux attaques de Fleury, Douaumont, Louvement et du 16 avril. Le 23 octobre 1917, a affirmé une fois de plus sa valeur en partant avec les vagues d'assaut qui s'emparaient du fort de la Malmaison, et en particulier en participant au nettoyage de l'ouvrage conquis. »

Le père de ce brave, qui habite rue de Ferron, 6, a quatre fils au front, dont un, Jean-Edmond Clément, sapeur-mineur du 2e génie, est mort pour la France le 13 janvier 1915.

— Est cité à l'ordre du régiment, Maurice Roublin, soldat-brancardier au 212e d'infanterie : « Brancardier dévoué et courageux, toujours volontaire pour assurer l'évacuation rapide des blessés dans les circonstances les plus difficiles. Le 10 août 1917, pendant un violent bombardement, s'est porté le premier au secours des blessés ensevelis dans un abri. »

Ce vaillant soldat, qui a été déjà l'objet d'une citation au 257e régiment d'infanterie, était avant la guerre représentant de commerce et demeurait rue Marengo.

— Est cité à l'ordre de la brigade : Raoul-Pierre Ducos, du 168e d'infanterie, 2e compagnie : « Caporal d'un grand sang-froid et d'une bravoure remarquable; a, le 25 novembre 1917, entraîné ses hommes à l'assaut des tranchées ennemies et a ramené dans nos lignes une mitrailleuse légère. »

La famille de ce brave habite 36, rue Barreyre.

— Un de nos concitoyens, M. Jean Millas, du 144e régiment d'infanterie, a été l'objet des citations suivantes :

A l'ordre du régiment, Jean Millas, soldat de 2e classe : « Soldat très brave. A exercé le commandement de son groupe avec de rares qualités de courage et de sang-froid pendant le coup de main du 22 janvier 1917. » Déjà cité.

A l'ordre du corps d'armée, le caporal Jean Millas : « Très bon gradé qui, le 5 août, dans la soirée, entendant qu'une de nos patrouilles était aux prises avec l'ennemi, s'est élancé à son secours avec l'homme qui l'accompagnait et a largement contribué ainsi à mettre l'adversaire en fuite et à lui causer des pertes. »

— Est cité à l'ordre de l'armée, Fernand Barrère, caporal à la 19e compagnie du 220e d'infanterie : « Brave jusqu'à la témérité, volontaire pour les actions les plus périlleuses. S'est particulièrement distingué le 26 octobre 1917 en contribuant à la capture de prisonniers qui ont fourni au commandement des renseignements de la plus haute importance. »

M. Fernand Barrère est le fils de notre distingué commissaire de police du douzième arrondissement.

— Est cité à l'ordre de l'infanterie divisionnaire, Louis-Auguste Ardellier, 5e compagnie de mitrailleuses du 206e d'infanterie : « Agent de liaison, coureur, a fait preuve pendant la période du 5 au 31 juillet d'une bravoure remarquable et d'un véritable mépris du danger en transmettant des ordres sous des bombardements d'une extrême violence. »

Soldat de la classe 1901, M. Ardellier est au front — et il en est fier — depuis le début des hostilités. Ce brave, qui a été déjà l'objet d'une citation que nous avons signalée en son temps, demeure à Bordeaux, 12, rue Lesat.

— Est cité à l'ordre du régiment, le canonnier Albert Loubrie, du 255e d'artillerie : « Excellent servant, très dévoué et très brave, comme téléphoniste auxiliaire, a été blessé le 2 juin 1917 en réparant les lignes téléphoniques malgré un bombardement d'une violence exceptionnelle. Aux armées le 21 juin 1917. »

La famille de ce brave demeure à Bordeaux, 16, rue Cambon.

— Est cité à l'ordre du régiment, Albert Jayez, soldat de 2e classe au 288e d'infanterie : « Secrétaire dévoué. Au cours des opérations du 23 octobre 1917 et jours suivants, a assuré dans des circonstances difficiles et de façon parfaite l'expédition des ordres dans un P. C. avancé et fortement bombardé. »

— Est cité à l'ordre de la division, Louis Chanfrau, caporal (R. A. T.) au 234e d'infanterie, compagnie de mitrailleuses n. 5 : « Excellent gradé, d'une énergie et d'une bravoure exceptionnelles. Le 20 août 1916, a pris en pleine combat le commandement de sa section de mitrailleuses, et l'a conduite à l'attaque avec un entrain merveilleux. A contribué, par la précision de ses feux, à arrêter plusieurs contre-attaques ennemies. Déjà cité. Une blessure. »

Les parents de ce vaillant caporal habitent Bordeaux.

— Est cité à l'ordre du régiment, André-François Chambefort, maître-pointeur à la 23e batterie du 232e d'artillerie de campagne : « Maître-pointeur modèle de conscience et de courage. Le 15 novembre 1917, son chef de pièce ayant été blessé, a pris le commandement de sa pièce avec autorité et intelligence sur une position soumise à des tirs violents. — Le 20 décembre 1917. »

C'est la deuxième citation méritée par ce brave artilleur, dont la famille demeure à Bordeaux, 36, rue Jean-Burguet.

— Un de nos concitoyens, M. Marc Dagain, de la classe 1916, soldat-mitrailleur au 3he d'infanterie, a été l'objet des deux citations suivantes :

A l'ordre de l'infanterie divisionnaire : « Volontaire pour faire partie d'un coup de main dans des conditions périlleuses, a vaillamment fait son devoir en menant dans les lignes ennemies un dur combat à la grenade. — Aux armées, le 27 mai 1917. »

A l'ordre du régiment : « Excellent soldat, courageux. A été blessé auprès de sa pièce en action le 23 décembre 1917, au cours d'un coup de main ennemi. »

Le frère de ce jeune brave est en captivité depuis le 25 septembre 1915.

Je ne fume que le NIL

BORDEAUX

1

Il y a un an

21 FEVRIER 1917

Promulgation de la loi sur la révision des exemptés et réformés.

On découvre en Espagne, près de Carthagène, une base de ravitaillement de sous-marins allemands.

La Carte de Pain

Voici la liste des numéros des cartes de pain qui seront mis en distribution dans chaque centre mercredi 20 février :

Ecoles : rue Achard, 451 à 625; Arlac, 1,801 à 2,500; Balguerie, 3,003 à 3,550; Bayonne, 2,301 à 3,000; Béchade, 401 à 600; Beck, 601 à 850; Bibliothèque, 2,501 à 3,250; Cazemajor, 2,501 à 3,250; Blanqui, 351 à 525; Cloître, 401 à 600; Fleffé, 1,801 à 2,500; Gaspard-Philippe, 1,701 à 2,400; Gratiolet, 1,201 à 1,600; Henri-IV, 2,001 à 2,600; Joséphine, 1,001 à 1,500; Laboye, 701 à 1,000; Léonard-Lenoir, 1,401 à 1,900; Lucien-Faure, 251 à 400; Lycée, 1,001 à 1,400.

Ecoles : rue Montaut, 1,001 à 1,400; Montgolfier, 1,601 à 2,350; Naujac, 1,001 à 1,350; Noviciat, 601 à 900; Nuyens, 501 à 700; Athénée, 1,401 à 1,900; Pas-Saint-Georges, 1,801 à 2,550; Paul-Bert, 1,001 à 1,350; Ecole pratique, 1,501 à 1,900; Gendarmerie, 1,401 à 1,850; Saint-Augustin, 901 à 1,200; Saint-Bruno, 1,801 à 2,500; Saint-Charles, 1,801 à 2,500; Saint-Louis, 1,101 à 1,500; avenue Thiers, 901 à 1,250; Trésorerie, 1,301 à 1,700; Mairie A, 3,801 à 5,100; Mairie B, 3,801 à 5,100; Mairie C, 3,801 à 5,100.

Quelques erreurs ou omissions, inévitables lorsqu'il s'agit d'une opération de cette importance, ont pu se produire dans la confection des cartes de pain.

Le maire de Bordeaux a l'honneur d'informer ceux de ses administrés qui n'ont pu retirer les cartes de pain de leur famille dans les centres où elles étaient déposées, parce que le nombre de ces cartes ne correspondait pas à celui des membres de la famille, qu'ils devront, **munis de leur numéro d'ordre, se présenter dans ces mêmes centres et non à l'hôtel de ville, comme il a pu le leur être conseillé,** vendredi prochain 22 février courant, de neuf heures à midi ou de deux heures à six heures de l'après-midi.

Des vérifications faites sur place, à l'aide des déclarations précédemment établies et remises par les intéressés, déclarations qui seront déposées ce jour-là, dans les centres, pour la circonstance, permettront aux dames employées de réparer les erreurs, s'il y a lieu, en établissant immédiatement les cartes omises, et en remettant, en échange du numéro d'ordre, l'ensemble des cartes et des tickets de la famille.

Le Sucre

Nous recevons la communication suivante :

« Le comité de répartition du sucre prévient le public que les attributions de sucre au commerce de l'épicerie seront faites, jusqu'à nouvel ordre, en sucre raffiné en poudre et en sucre granulé non raffiné, pour la consommation familiale. Les livraisons, qui ont subi un léger retard, vont se continuer normalement. »

Les Huiles

M. le Ministre du ravitaillement a mis à la disposition du département de la Gironde 160,000 kilos d'huile de Tunisie (récolte 1917).

Ces huiles seront réparties par les soins d'un comité constitué par M. le Préfet aux sociétés coopératives, aux municipalités et aux marchands détaillants patentés avant 1914.

Elles seront livrées en fûts d'environ 500 kilos, et jusqu'à nouvel ordre, au prix de 350 fr. les 100 kilos sur wagons Nice ou Marseille, tous les risques, même ceux du coulage, aux frais des destinataires.

Le prix de vente aux consommateurs ne pourra pas dépasser 4 fr. 10 le litre, ou 4 fr. 50 le kilo non logé.

Tout acheteur devra adresser une demande écrite à la préfecture (bureau du ravitaillement); les expéditions devant être effectuées par ordre d'inscription. Les fonds devront être envoyés soit au président de la Chambre de commerce de Nice, soit à M. de Régis, à Marseille, suivant les instructions qui seront fournies par le comité de répartition, lequel délivrera un bon de livraison, après justification de l'envoi des fonds à l'expéditeur désigné.

Les Accapareurs de Tabac

PERQUISITION ET SAISIE IMPORTANTE

Voici la relation d'une affaire qui vient donner plus de force à l'article que nous avons publié dans notre dernier numéro :

La crise des tabacs qui sévit dans notre ville, trouve son explication en partie du moins, dans la découverte que vient de faire tout récemment le service du commissariat spécial. Ce service, en effet, était, il y a quelques jours, informé qu'un commerce illicite du tabac s'exerçait dans deux cafés du centre de Bordeaux. M. Teuly, commissaire spécial, délégua deux de ses inspecteurs pour mener une enquête à toutes fins utiles.

Ceux-ci se présentèrent comme simples clients dans un des établissements qui leur avaient été désignés, et se firent servir une consommation. Puis ils demandèrent au garçon s'il ne pourrait pas leur céder quelques paquets de cigarettes. Celui-ci, qui n'avait aucun soupçon, acquiesça aussitôt et présenta à ses « clients » des cigarettes roulées Maryland.

Le prix de ces cigarettes a été, on le sait, porté à un franc. Or, il était majoré de **75 centimes.** Les pseudo-clients en firent la remarque, mais le garçon leur répondit qu'il se fournissait directement à la manufacture de Tonneins, et que cette majoration constituait son bénéfice. Il ajouta que si ces messieurs le désiraient, il pouvait leur céder vingt ou quarante paquets de mêmes cigarettes ou bien des « bastos ».

Les inspecteurs, suffisamment édifiés, se firent alors connaître, et le garçon, Pierre B..., vingt-trois ans, demeurant cours d'Aquitaine, fut invité à les suivre au commissariat. Là, il dut s'expliquer sur la provenance des cigarettes en sa possession et dont il trafiquait si avantageusement.

Pierre B... raconta comment un de ses collègues, Marcel B..., lui avait offert, tout récemment, de lui vendre cinquante paquets de bastos. Pierre B... avait accepté sans chercher à approfondir comment Marcel B... se procurait l'herbe précieuse.

« J'ai, du reste, chez moi, encore cent cinquante paquets de cigarettes maryland qui me viennent d'un tailleur, lequel habite cours de Toulouse, et qui me fut présenté par mon collègue Marcel, ajouta-t-il. »

Après cette déclaration, une perquisition fut opérée aux domiciles de Pierre B... et du tailleur.

Chez le premier, on découvrit un lot important de cigarettes de plusieurs sortes; sur chaque paquet, le prix d'origine était caché sous une étiquette portant le prix de majoration.

Chez le tailleur, on découvrit cinq cent soixante paquets de cigarettes de diverses marques, des boîtes de cigares, ainsi que des poches de tabac à vendre au détail.

En attendant les résultats d'une enquête complémentaire, les tabacs, cigares et cigarettes trouvés au cours de la perquisition ont été saisis. Quant aux accapareurs, ils ont été, jusqu'à nouvel ordre, laissés en liberté.

Nous espérons qu'ils seront poursuivis et punis avec la dernière rigueur. Ce sera un avertissement salutaire pour ceux qui seraient tentés de les imiter.

Pour les Chevaux!

Un entrepreneur de transports, interprète des industriels ressortissant à la corporation à laquelle il appartient, et de tous ceux de nos concitoyens qui, pour les besoins de leur commerce, de leur industrie ou de leur profession, possèdent des chevaux, vient d'adresser à M. le Préfet de la Gironde — dont, en la circonstance, la responsabilité ne saurait être mise en cause — une lettre signalant « le désastre qui guette les propriétaires de chevaux et entrepreneurs de transports de la place de Bordeaux » :

« Ceux-ci, dit-il, ne peuvent plus, même au prix de l'or, donner à leurs animaux la nourriture suffisante pour leur permettre de faire le travail, si faible soit-il, qu'on leur réclame. L'avoine et l'orge n'existent plus dans cette nourriture, pas même dans la plus infime proportion.

» Pourquoi, ajoute-t-il, le département de la Seine, ainsi que plusieurs autres départements, reçoivent-ils assez abondamment, et régulièrement surtout, ces céréales ?

» A quoi attribuer cette absence, à Bordeaux, de graines dont l'emploi est de première nécessité? Y a-t-il donc deux Frances? Y a-t-il deux façons d'appliquer un même régime ?

» Je vous prie de considérer que la ville et le port de Bordeaux, peut-être plus que tous autres, auraient une raison de jouir non pas de favoritisme mais de considérations, car notre trafic s'est intensifié, et en même temps l'attention des autorités compétentes devrait redoubler d'énergie et de prévoyance. Sans cela, une deuxième crise des transports va sévir chez nous. Nos gares, nos quais, nos entrepôts s'engorgeront faute de déblaiement et ne pourront se dégager que lorsque, trop tard peut-être, on aura songé à remédier au mal que l'on aurait pu éviter... Si une étude sérieuse ne parvient pas à établir une distribution rationnelle, régulière et impartiale d'avoine, ce sera l'arrêt complet du camionnage hippomobile... »

Ces très justes observations confirment les plaintes dont, ces jours derniers, nous nous sommes fait l'écho au sujet de la crise — grave de conséquences — des entreprises de vidanges, due à l'impossibilité de nourrir la cavalerie nécessaire à cette industrie. Elles viennent également s'ajouter à la protestation de propriétaires girondins que nous publions récemment, réclamant contre les réquisitions intensives de foins qui mettent en péril l'existence de notre cheptel.

Comme le spécifie l'auteur de la lettre ci-dessus, Bordeaux ne réclame aucun privilège. Avec une indéniable patience et une patriotique abnégation, nos concitoyens se soumettent à toutes les restrictions qu'on réclame d'eux; mais, il importe aussi que la loi et les réglementations soient identiques pour tous, et que, notamment, nos industries et notre commerce ne soient pas, de la part des pouvoirs publics, l'objet de moins d'attention que ceux des autres départements. Ce n'est pas seulement l'intérêt de Bordeaux qu'on défendra en la circonstance, mais aussi celui de toutes les régions à la prospérité desquelles contribue notre port.

Le Général Malleterre à Bordeaux

Nous rappelons que le général Malleterre, le glorieux mutilé de la Marne, fera, sous la présidence de M. le général Chapes, commandant d'armes délégué, une conférence aux militaires de la garnison, le samedi 23 février à 17 h. 30, dans la salle de l'Athénée, sur « La Paix allemande et la Paix française ».

Cette conférence sera accompagnée de projections cinématographiques.

Pour les Œuvres de Guerre

Est-ce une Restitution ?

Le maire de Bordeaux a reçu de M. le Vice-Président de la Société des Ateliers et Chantiers maritimes du Sud-Ouest la lettre suivante :

« Paris, le 16 février 1918.

» Monsieur le Maire,

» Nous avons reçu d'un anonyme, probablement à titre de restitution, une somme de 1,500 fr. que nous vous prions de bien vouloir accepter pour vos œuvres.

» Veuillez agréer, etc.

» *Le vice-président administrateur délégué,*

» Signé : STERN. »

Médaille militaire

Sont inscrits au tableau spécial de la médaille militaire :

Boutinon, 1er canonnier à la 14e batterie du 118e régiment d'artillerie lourde : « Canonnier dévoué et courageux. A toujours fait preuve du plus bel entrain au combat. Grièvement blessé, le 13 mai 1917, dans l'accomplissement de son devoir. » Amputation de la jambe droite.

Laliette, soldat à la 3e compagnie du 14le régiment d'infanterie : « Grenadier dévoué et courageux, d'un très bon exemple pour ses camarades. A été grièvement blessé, le 29 novembre 1917, à son poste de combat. » Une blessure antérieure. Une citation.

Paumé, canonnier-servant à la 2e batterie du 5e régiment d'artillerie : « Soldat d'un mérite exceptionnel, dont l'abnégation, la fermeté et l'entrain ne se sont jamais démentis. A été grièvement blessé, le 29 août 1917, alors qu'il reconstruisait, sous le feu de l'ennemi, un abri que le bombardement venait de bouleverser. » Amputé de la cuisse gauche.

Raffon, brigadier à la 7e batterie du 58e régiment d'artillerie : « Gradé plein de courage. S'est distingué au cours des opérations devant Verdun. A été grièvement blessé, le 16 août 1917, à la côte du Poivre, en assurant son service d'observation dans des circonstances très périlleuses. » Perte de l'œil droit.

Giraud, canonnier, conducteur téléphoniste à la 3e batterie du 53e régiment d'artillerie : « Soldat téléphoniste d'un grand courage et d'un dévouement absolu. A été grièvement blessé, le 15 août 1917, devant Verdun, alors qu'il réparait dans des conditions très périlleuses une ligne qui venait d'être brisée. » Perte de la vision de l'œil droit.

Glehello, sergent à la 10e compagnie du 418e régiment d'infanterie : « Sous-officier modèle, ayant au plus haut point le sentiment du devoir. A été grièvement blessé, le 18 avril 1917, à la tête de ses hommes, qu'il menait à l'attaque. » Une citation.

Facultés des Sciences et des Lettres de Bordeaux

BACCALAUREAT

Session spéciale de mars 1918

Inscriptions

Les registres pour l'inscription des candidats à la session spéciale de baccalauréat de l'enseignement secondaire, annoncée par la circulaire ministérielle du 21 janvier 1918, et dont la date est fixée, pour l'examen écrit, au 18 mars (2e partie) et au 20 mars (1re partie), seront ouverts à la Faculté des sciences et à la Faculté des lettres de Bordeaux, de ce jour au 6 mars inclus.

Outre les pièces réglementaires ordinaires, les candidats devront produire, en se faisant inscrire, un certificat de l'autorité militaire (bureau de recrutement) constatant, s'ils sont de la classe 1919, qu'ils ont été reconnus aptes au service militaire armé ou auxiliaire; s'ils sont d'une classe postérieure, qu'ils ont été admis à contracter un engagement volontaire; s'ils sont ajournés des classes antérieures, qu'ils doivent suivre le sort de la classe 1919, ou enfin qu'ils se sont présentés en 1918 au concours d'admission à l'Ecole Saint-